



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. SCHULER propose la première lecture du projet de loi 235 — *Loi modifiant la Loi sur les cimetières/The Cemeteries Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu'il soit financé par la province. (K. Hay, D. Unrau, K. Armstrong et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu'il soit financé par la province. (D. Johnston, V. Spence, I. Spence et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (P. Gillies, A. Gillies, D. Richardson et autres)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> DRIEDGER, MM. CALDWELL et MAGUIRE, M. le ministre STRUTHERS ainsi que M. GERRARD font des déclarations de député.

---

M. le ministre ASHTON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 8 — *Loi modifiant le Code de la route (précautions que doivent prendre les conducteurs qui s'approchent de dépanneuses ou d'autres véhicules désignés)/The Highway Traffic Amendment Act (Safety Precautions to Be Taken When Approaching Tow Trucks and Other Designated Vehicles)*.

Il s'élève un débat.

M. le ministre ASHTON ainsi que MM. GERRARD et LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. EICHLER, le débat est ajourné.

---

M. le *ministre* ASHTON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 21 — *Loi modifiant le Code de la route (dispositifs d'immobilisation et sacs gonflables)/The Highway Traffic Amendment Act (Immobilizers and Air Bags)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON ainsi que MM. GERRARD et LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. EICHLER, le débat est ajourné.

---

M. le *ministre* BLAIKIE propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 27 — *Loi sur le parc provincial du patrimoine d'Upper Fort Garry/The Upper Fort Garry Heritage Provincial Park Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* BLAIKIE ainsi que MM. GERRARD et LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. MAGUIRE, le débat est ajourné.

---

M. le *ministre* BLAIKIE dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 27.

(Document parlementaire n° 61)

---

M. le *ministre* ROBINSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 18 — *Loi modifiant la Loi sur le Fonds de développement économique local/The Communities Economic Development Fund Amendment Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ROBINSON ainsi que MM. GERRARD et LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. HAWRANIK, le débat est ajourné.

---

**Mercredi 2 juin 2010**

---

M. le *ministre* ROBINSON dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 18.

(Document parlementaire n° 62)

---

M. le *ministre* ROBINSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 24 — *Loi sur la reconnaissance des langues autochtones/The Aboriginal Languages Recognition Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ROBINSON ainsi que MM. GERRARD et LAMOUREUX interviennent. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke